

chute de l'anglicanisme; il y a l'Espagne qui se remettant peu à peu des secousses de l'anarchie et des blessures de la guerre civile, commence aussi à se montrer moins injuste envers son généreux clergé; il y a la France enfin qui achève glorieusement à Rome sa courageuse entreprise, et qui, par l'organe de tous ses hommes d'Etat, avec l'assentiment unanime de ses représentants et l'adhésion instructive des masses, appelle et invoque la religion au secours de tous les principes essentiels, de tous les intérêts fondamentaux de la société.

Tel est le second camp. Certes, nous avons ici un double sujet de béatitude! D'abord, nous devons la remercier en voyant, après des jours si tristes, après une apostasie en quelque sorte générale, le parti de Dieu, redevenu si considérable, même au point de vue humain, et par le nombre et par la puissance de ceux qui y adhèrent! Qui eût prévu ces magnifiques retours, il y a un siècle, il y a cinquante ans, il y a deux ans seulement! Alors c'était tout le contraire! A peine quelques provinces perdues dans les empires et dans les monarchies, quelques cantons isolés entre les grandes puissances restaient attachés fermement au centre de la vérité et de l'unité. Et ces derniers refuges de la foi et des mœurs ne paraissent pas devoir échapper longtemps à l'invasion de ce flot que le souffle de la France poussait toujours en avant!

Aujourd'hui, et c'est notre second motif de reconnaissance et d'actions de grâces, la France, si elle ne marche pas en tête de ce mouvement, y porte du moins toute la prépondérance de son activité, de son génie et de son désintéressement. Les changements qui s'opèrent en elle, à peine sensibles pour nous, frappent tous les yeux au dehors et au dessus d'elle. Au dehors! nous n'avons entre les preuves que l'embaras du choix; et ce matin encore, l'organe le plus éminent des catholiques belges nous en apporte un consolant et honorable témoignage (!). Au dessus! car c'est le Souverain-Pontife lui-même qui veut nommer avec un grand honneur et le témoignage éternel de sa reconnaissance, pour sa bonne volonté et ses bienfaits, cette nation si célèbre par la gloire de ses armes, par son dévouement au Siège apostolique, si illustré d'ailleurs à tant de titres.

Que dirions-nous encore? Les paroles nous manquent pour exprimer les sentiments que de tels éloges, dans la bouche de Pie IX, inspirent à ses enfants! Tous les bons catholiques, tous les bons citoyens, même ceux qui ne sont pas encore autant que nous le voudrions en communion avec le Saint-Siège, en sont émus comme nous! C'est la France tout entière qui s'est levée comme un seul homme pour la défense du Souverain Pontife; c'est la France qui lui bénit et qui l'honore; c'est la France, ce soldat missionnaire, qui dans son éternelle gratitude, lui sera toujours dévouée, à la vie et à la mort!

MGR. DE CHARBONNEL.—Nous apprenons par une correspondance privée que Mgr. de Charbonnel a quitté Rome le 31 de mai, et que le 7 de juin, fête du Sacré Cœur, il a officiellement à Marseille qui célèbre cette fête d'une manière toute spéciale. L'intention de Mgr. de Charbonnel était de se trouver à Lyon pour le Concile provincial qui a dû s'ouvrir le 30 de juin. On lit ce qui suit dans l'Ami de la Religion.—Le Saint-Père a daigné donner à Mgr. de Charbonnel, Evêque de Toronto, un calice en vermeil, et joindre à cette marque de paternelle affection, une somme d'argent destinée aux besoins de ce diocèse, où les catholiques, en petit nombre relativement au pro-

(1) Voici ce que nous lisons dans le Journal de Bruxelles, qui nous arrive à l'instant: "La France, si longtemps égarée par toutes ces jalousies, ces défiances, ces ombres contre l'Eglise, dont M. Thiers a parlé à la tribune, et qui lui avait refusé la liberté d'enseignement et la liberté des associations religieuses, revient franchement de ces erreurs si fatales pour elle; elle ouvre ses portes aux associations religieuses, elle fait un pas immense et décisif vers la liberté de l'enseignement et confie au clergé, à titre d'autorité, une part importante dans la direction de l'instruction publique."

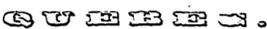
(Journal de Bruxelles, No du 6 juin.)

testants, sont ainsi moins riches et se sont endettés pour subvenir aux premières nécessités du culte.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 5 JUILLET 1850.

LA LETTRE PASTORALE DES EVEQUES DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE



(EN DATE DU 11 MAI 1850.)

Maintenant que les Fidèles ont été initiés à la connaissance de cette Pastorale par l'organe naturel de leurs Pasteurs respectifs, nous allons consacrer quelques colonnes de notre journal à en donner une analyse fidèle dans laquelle nous intercalerons de longs fragments du texte même. Nous reproduirons de préférence les passages qui contiennent quelque énoncé de principes et quelque enseignement de circonstance.—Les catholiques pourront comparer la manière dont nos Evêques s'adressent au Clergé et aux Fidèles de la Province Ecclesiastique, avec l'apostrophe du Souverain Pontife au monde catholique, contenue dans la belle Allocution qui se lit sur notre première page. Nous sommes heureux d'y reproduire ces documents sur une même feuille. La conduite et le langage du chef de la Catholicité sont une anguste sanction donnée aux paroles de nos Vénérables Pontifes. Voici l'analyse de leur Pastorale:

Le but de cette lettre commune de nos Evêques, est de signaler aux Fidèles certains dangers auxquels leur foi se trouve plus particulièrement exposée en ce moment, et de leur indiquer quelques moyens propres à leur faire éviter ces dangers. Aussi ce qui les a occupés dans l'assemblée tenue à Montréal au commencement du mois de Mai, a été, le soin de prémunir les fidèles contre la séduction des mauvaises doctrines.

"Ce qui nous a uniquement occupés, N. T. C. F., pendant nos réunions, a été le soin de garder intact le dépôt sacré de votre foi, confié à notre vigilance pastorale, et dont nous aurons peut-être bientôt à rendre un compte rigoureux. *Judicium Jurisissimum his qui præsunt, feli.* (Sap. VI 6.)

Mais quelles sont ces mauvaises doctrines? Ce sont celles qui sont renfermées dans de mauvais écrits de toutes sortes que les ennemis de l'Eglise répandent avec profusion dans les villes et les campagnes.

Ce sont des Bibles falsifiées colportées partout: ce sont des pamphlets mensongers enfantés par l'esprit d'erreur; ce sont des feuilletons immoraux, des journaux irréligieux qui s'attaquent avec fureur à l'Eglise, et à toute sa sainte hiérarchie pour la rendre vile et méprisable aux yeux du peuple. Les auteurs de ces écrits se posent fièrement comme les guides des peuples aux quels ils voudraient persuader de secouer toute autorité religieuse et civile. Ici laissons parler les vénérables Evêques:

"Pour faire passer dans le cœur du peuple la haine et le mépris qu'ils ont jurés aux prêtres, ils ramassent dans leurs journaux les ordures de tous les siècles et de tous les pays, pour les jeter à la face de leur clergé, comme s'il était responsable des fautes de tous les clergés du monde, depuis Judas jusqu'à nous. Leur plaisir, c'est de publier en présence de nos frères séparés, qu'il y a eu de mauvais prêtres, de mauvais évêques, de mauvais papes. Et pourquoi cela? Ah! c'est pour mieux insinuer leurs affreux principes, et pour persuader au peuple qu'il ne doit écouter ni prêtres, ni évêques, ni papes. Mais quelle est en cela leur tactique! La voici en deux mots: c'est que le clergé use de l'influence que le Ciel lui a donnée, pour maintenir l'ordre et la paix dans la société; et c'est ce que dans leur orgueil ils ne peuvent souffrir.

Vous comprenez, N. T. C. F., que, s'ils réussissent dans leurs projets désastreux, toute autorité serait bientôt anéantie. Et en effet, quand la voix du prêtre n'est plus entendue, vous savez que c'est en vain que les pères et les mères, les juges et les magistrats, les ministres et les rois font entendre la leur. Il ne reste plus, pour gouver-

ner les familles et les peuples, qu'une force brutale qui ne saurait être longtemps une digue contre des passions qui n'ont plus de frein. Il nous arriverait alors ce qui est arrivé à tant d'autres nations, c'est-à-dire une affreuse anarchie, pendant laquelle on s'égosillerait, en se disputant le pouvoir. Et qui serait victime de cet affreux bouleversement? L'histoire ne le prouve que trop: ce serait le pauvre peuple. Oui, n'en doutez pas, N. T. C. F., ce serait lui que l'on mènerait à la boucherie, en lui faisant accroire faussement qu'enfin il va être libre. Des monuments de triste et fraîche mémoire sont là pour attester ce que nous disons. Les milliers de cadavres sur lesquels ont marché les sanglantes révolutions qui viennent de bouleverser toute l'Europe, laissent échapper de leurs tombes un lugubre accord qui fait écho à notre voix, pour vous répéter que c'est le peuple qui paie de sa bourse, de sa personne et de son sang toutes les révolutions. Nous manquerions au plus doux de nos devoirs, celui de nous adresser pour votre bonheur dans ce monde et dans l'autre, si nous négligions un instant de travailler à vous préserver de tous ces malheurs. Le Seigneur nous a établis pour être les sages conseillers de son peuple. Nous sommes placés, pour cela, dans les hautes montagnes d'Israël, afin de pouvoir apercevoir de plus loin l'ennemi, et de sonner, à temps, la trompette pour avertir du danger. Ceux qui se déclarent si gratuitement nos ennemis le savent bien, ils vont pourquoi ils nous ont juré une guerre à mort. Ils cherchent à nous couvrir d'opprobres à la face du pays entier, parce qu'ils voient que notre influence est efficacement exercée pour vous maintenir dans l'ordre et la paix. Heureux, N. T. C. F., de pouvoir souffrir quelque chose pour votre amour! Ah! que de grand cœur nous donnerions notre vie pour vous préserver de ces maux si grands arrivés à tant d'autres peuples! Fasse le ciel que cette terre ne soit jamais arrosée de votre sang! Qu'il coule plutôt toujours dans vos veines fort et vigoureux, pour la défricher, l'ensemencer et la fertiliser, afin qu'elle vous rapporte au centuple, et qu'elle vous nourrisse, vous et vos enfants jusqu'à la dernière génération.

Les ennemis du clergé vous disent que c'est l'intérêt qui nous fait agir. Mais vous êtes trop éclairés pour vous laisser abuser par de semblables discours. Oui, sans doute, nous recevons de vous une honnête subsistance, en retour des services que nous vous rendons pour le salut de vos âmes. Mais, N. T. C. F., ne payez-vous rien aux avocats qui défendent vos biens, aux médecins qui soignent vos corps, aux notaires qui font vos actes, aux citoyens qui font vos lois, aux juges qui vous rendent justice, aux ministres qui vous gouvernent! Et cela rien de plus juste sans doute. Et parce que nous sommes prêtres, aurait-on le droit de nous refuser la juste rémunération de nos services, de chercher, comme on le fait tous les jours, à soulever le peuple contre nous, pour nous reprocher le pain que nous mangeons? Pourquoi ce pain nous le partageons, il nous semble, avec la veuve et l'orphelin. D'ailleurs n'est-ce pas vers nous demeurer, comme vous n'en doutez pas, que se dirigent toutes les misères qui ont besoin de se cacher pour être soulagées? Notre jeune Pays, en se couvrant de monuments, n'atteste-t-il pas encore que nous savons nous imposer des sacrifices, quand il s'agit de l'instruction de notre peuple et du soulagement de nos pauvres. Soixante-huit institutions publiques, dispersées dans nos villes et nos compagnes, sont là pour prouver que les intérêts du peuple sont les nôtres. En voici le détail en deux mots. Onze collèges ou séminaires tous consacrés à une haute éducation; treize écoles modèles ouvertes à l'enfance par de bons Frères qui travaillent à lui faire sucer avec le lait de la piété, un enseignement libéral, dont la société recueille bientôt, nous l'espérons, les heureux fruits; quarante couvents offrant à vos filles des moyens faciles d'apprendre ce qui leur est nécessaire, pour faire la gloire de leur sexe et l'honneur de vos familles; quatorze maisons charitables devenues des asiles à toutes sortes de souffrances, et où l'on travaille, nuit et jour, à secher les larmes que font couler les maux de toute espèce qui désolent notre pays. Puisent ces institutions se développer de plus en plus, pour le bonheur de notre patrie! Les rives sympathiques que nous rencontrons de toutes parts chez nos compatriotes, sont trop encourageantes pour ne pas nous faire porter plus haut nos espérances. Ces espérances, elles se réalisent, nous osons le croire, pour l'avantage d'un si bon peuple: c'est là notre vœu de tous les jours.

Pardonnez-nous, N. T. C. F., la folie que nous commettons, en vous adressant ainsi l'éloge de nos écrits. *In insipienti dico* (II. Cor. II. 21.) Mais nous nous trouvons obligés de le faire, pour fermer la bouche de ces ennemis de l'Eglise qui ne craignent pas de publier tous les jours des écrits mensongers, dont la tendance serait de vous inspirer de fausses préjugés contre nous, si vous n'étiez sur vos gardes; car en perdant toute confiance dans vos prêtres, vous cesseriez d'en avoir dans votre religion. C'est donc pour vous et pour vos plus chers intérêts que nous écrivons aujourd'hui la voix. En cela nous suivons l'exemple du docteur des nations qui, dans une occasion semblable, se vit réduit à la dure nécessité de publier les grâces que le Seigneur lui avait accordées, pour relever la gloire de son ministère. Toutefois, nous vous prions ce qu'il disait aux fidèles de Corinthe pour s'excuser. C'est pour l'amour de vous, et parce que nous y avons été forcés pour votre bien, que nous avons consenti à nous laisser aller à une pareille folie. *Factus insipiens: vos me cogitatis* (II. Cor. XII. 11.)

(La fin au prochain numéro.)

CHUTE DE "TABLE ROCK" (CATACTE DE NIAGARA).—Samedi, 29 juin, l'énorme plate forme connue sous le nom de *Table Rock*, s'est abattue vers une heure et demie de l'après midi. Le bruit de sa chute s'est fait entendre, dit-on, à une distance de 4 mille. Pas dix minutes avant l'événement, un parti de vingt ou trente personnes s'était tenu sur le rocher, mais heureusement s'était retiré. Un monsieur se trouvait sur la plate-forme, assis dans un carrosse, au moment où elle se détachait; il n'eut que le temps de sauter à sa voiture

des meilleures, il s'y trouvait charmante compagnie, et trois jours se passèrent comme un songe; promenades dans la campagne, visite au magnifique château de Montmorency, reste oublié de grandeurs évanouies, danses sur l'herbe des champs, à l'ombre des tilleuls et des châènes; foin des parquets cirés et des bougies! L'éclat du soleil ou du clair de lune nous préteront leur incomparable et divine lumière. Et quand on a accepté si gaillardement une invitation, mon très cher, on s'y rend ou on meurt. Demain, à sept heures, du matin, mon tilbury sera à la porte.

Après le déjeuner on prit des chevaux fins au manège habité et l'on fut à la promenade.

—Je parie les chevaux, le dîner et l'Opéra, s'écria Edmond, que j'arrive le premier à l'arc-de-triomphe.

—Jourez si vous voulez, dit Georges, je vais au pas; je ne veux pas me casser le cou.

Charles fixa son ami:—Décidément tu es malade, mais nous te guérirons, le dernier des trois paie!

Or partit; Georges arriva le dernier, et bon gré mal gré il fut l'amphytrion de la journée, paya les chevaux, paya le dîner, paya l'Opéra.

Le soir il regarda avec une certaine mélancolie le tiroir en question, il n'y restait plus que quatre-vingt francs.

Charles fut exact, à sept heures du matin, il prenait Georges dans son tilbury, à onze heures, ils arrivaient à Ecouen. La maison était

qui fut entraîné dans la chute avec l'énorme bloc. Un monsieur et une dame, accompagnés du guide, passaient sous le rocher à ce moment où il commençait à tomber; mais ils eurent le temps de s'éloigner et ne reçurent aucune blessure.

BULLETIN.

L'Hon Joliette.—Le Bill de représentation.—Opinion du Transcript.—Le Greffier du Conseil Législatif.—Fin déplorable d'un jeune Canadien.—Nouvelles de l'étranger.

Nous insérons avec empressement le rapport déjà publié par la *Minerve*, des procédés d'une réunion des citoyens du Village d'Industrie, pour qui la mort récente de l'honorable Barthélemi Joliette est une cause de justes regrets. Cet hommage public rendu à la mémoire d'un homme qui fut non-seulement le bienfaiteur de sa localité, mais l'un des fondateurs de l'éducation publique dans le Bas-Canada, vaut presque à lui seul un éloge funèbre. C'est en effet à cette rare libéralité de cœur dont M. Joliette donna si bien l'exemple, que le pays est redevable de plusieurs institutions destinées aux enseignements religieux et libéraux, et que nous voyons prospérer au milieu de nous; et c'est à ce même titre que les Painchaud, les Joliette, ainsi que leurs nobles imitateurs, devront vivre longtemps dans nos souvenirs. M. Joliette était l'un des membres distingués du conseil législatif, et remarquable par la sincérité de ses opinions, et la droiture de sa conduite publique. Ce sont là des titres certains à la reconnaissance du pays.

Aussitôt la publication de notre dernier bulletin, nous est parvenue la nouvelle de la perte du bill de représentation par les votes négatifs de cinq représentants, puisqu'il ne s'en est fallu que de cinq voix qu'il ne fût agréé. C'est pour la seconde fois que cette mesure échoue devant la difficulté de rallier en sa faveur les deux tiers de la chambre, c'est-à-dire, un total de 56 voix, la condition d'un tel nombre de voix étant absolue. Après une longue discussion, le 28, elle n'obtint que 51 votes favorables; un peu moins malheureux, l'an dernier, elle ne manqua que d'une voix. Mais, cette fois, plusieurs des représentants se sont absentés; leur absence de l'assemblée législative en cette mémorable occasion, étonne, et fait dire à la *Minerve* que "si les membres qui se sont absentés au moment du vote ne donnent pas de bonnes raisons pour cette abstention, ils ne doivent pas s'étonner qu'on leur dise qu'ils n'ont pas eu en cette occasion le courage de leur opinion que le pays avait droit de connaître."

Des chances précaires attendent toute mesure que l'on passera à l'étamine parlementaire. Les célèbres résolutions de M. Price elles-mêmes, touchant les réserves, n'ont obtenu qu'une voix de majorité sur la totalité des membres du Haut-Canada. C'est bien peu, dit à ce sujet le *Canadien*, pour une mesure que l'on disait si populaire; mais c'est assez pour qu'on ne puisse pas accuser le Bas-Canada de l'avoir imposée à sa co-province. Le même journal remarque avec beaucoup de réflexion que:

"Si lamesure des réserves avait été proposée comme ministérielle, ses adversaires n'auraient pas manqué de dire qu'elle avait été imposée au Haut par le Bas-Canada, aux Anglo-Canadiens par les Franco-Canadiens, aux protestants par les catholiques. Quelque opinion donc qu'on puisse avoir de la mesure en soi, le ministère a en raison de n'en pas faire une question ministérielle."

Le correspondant de Toronto, du *Journal de Québec*, envisage comme on va le voir un côté de cette question des réserves et la manière dont quelques-uns de ses confrères et autres l'ont comprise:

"Les réserves, écrit-il, sont au Haut-Canada ce que la tenure seigneuriale est au Bas-Canada. C'est la panacée qui, comme chez nous, doit guérir de tous les maux: présents, passés, futurs, nouveaux!" Les députés du Bas-Canada, bien que nous ayons aussi chez nous les réserves du clergé, ne connaissent pas plus la question des réserves que les dé-

putés du Haut-Canada ne connaissent la question de la tenure, sur laquelle, soit dit en passant, bien des gens, étrangers et Canadiens, ont débité bien des absurdités. M. Price raconte longuement l'histoire pure et simple des réserves et amena cette question, en la faisant passer par toutes ses phases, jusqu'à nos jours."

Le *Transcript*, émettant son opinion sur le bill de représentation parlementaire, dit: "Il n'y a pas dans la province un homme dont l'opinion soit de quelque valeur, qui n'admette pas que le nombre actuel des membres de l'assemblée législative est trop minime, et que la représentation ne doit être augmentée."

Le *Transcript* confirme donc ce que dit la *Minerve* que "M. LaFontaine en introduisant de nouveau ce bill de la représentation, montrait qu'il avait confiance dans le bon sens de ceux qui le supportaient l'un dernier, et dans celui de ses adversaires, qui, après mûre réflexion, auraient senti qu'ils devaient cette année supporter ce bill dont tout le pays demandait la possession."

Le projet de *loi d'usage* de M. Sherwood a été ajourné à six mois, le 26, à une division de voix de 33 contre 26. Cet ajournement dans l'usage, est censé équivaloir à un rejet. Le comité des finances du conseil législatif lui a soumis son rapport le 25 juin. Ce rapport constate qu'il fait regrettable, mais intéressant le public; il est ainsi conçu:

"Le comité spécial nommé pour faire enquête et rapport sur les contingents du conseil législatif pour la présente session, prend la liberté de faire un troisième rapport:

"Dans le second rapport, votre comité a informé votre honorable chambre, que le cinq du courant il restait entre les mains du greffier, une somme de £2,226 17 10

Depuis cette période il a été déposé à la banque commerciale, au crédit du conseil législatif, une somme de £859 19 5

Laissant une balance de £1,366 18 5

Votre comité est dans la nécessité d'informer votre honorable chambre qu'il est incapable de remettre cette somme en ce moment."

"Votre comité est d'opinion que ne sera perdu cependant, vu que l'employé en question possède, dit-on, beaucoup de biens fonds; mais comme l'argent sera bientôt nécessaire pour l'usage de la chambre, votre comité est d'opinion que le gouvernement doit se hâter d'en obtenir le paiement."

"Votre comité doit informer la chambre que son Greffier n'a rempli aucun devoir depuis le dernier jour de la dernière session, période de plus de 12 mois."

"La correspondance du président de la Banque de la Cité, soumise au comité par son président, au sujet de la prétendue dette de M. DeLery à cette institution, a reçu la plus soignée considération du comité; et il est d'opinion que la correspondance doit être soumise à la chambre, pour agir pour le mieux, et en conséquence elle est par le présent soumise."

"En conclusion, votre comité recommande qu'il avenir le greffier de cette chambre donne des cautionnements, au montant de £4000, savoir huit mille £2000, et deux cautionnements, £1,000 chaque."

"Le tout respectueusement soumis."

La considération de ce rapport a été remise à un autre jour.

La *Minerve* d'hier annonce comme soit la fin déplorable d'un jeune canadien qui se rendait à la Californie:

"Nous regrettons d'apprendre que M. Beauvais parti pour la Californie avec un de ses frères et plusieurs autres jeunes Messieurs de Laprairie, a malheureusement péri sur la route. On nous dit de plus que ce jeune et estimable Monsieur a péri de la manière suivante. Dans un trajet difficile et ennuyeux à faire en canot, il voulut descendre dans l'eau qui n'était pas bien profonde en cet endroit, pour diriger le vaisseau devant lequel il marchait en s'appuyant dessus; mais quand il eut fait une petite distance de cette manière, ses compagnons s'aperçurent qu'il disparaissait dans l'eau. De suite ceux-ci tâchèrent de lui por-

nisseurs privilégiés qui deviendront millionnaires comme elle; avec qu'elle candeur et quelle sentimentale tendresse ne s'apitoyait-elle pas sur les malheureux! et avoir l'effronterie de se refuser à une aumône, avec une insigne hypocrisie, c'est indigne! Et ce bel esprit qui fait des livres pour l'humanité, et qui ne trouve rien de mieux, pour la rendre heureuse, que d'anéantir la charité; c'est pitoyable!" M. Delmont s'approcha de Georges:

—Faites-moi donc le plaisir, mon ami, de me remplacer à cette table de bouillotte, lui dit-il.

—Je ne suis pas très en train ce soir, répondit Georges avec froideur, priez donc quelqu'un de ces Messieurs.

—Mais ils sont tous suspendus à cette musique, vous seul n'en avez pas l'air très occupé; je perds horriblement, venez, vous me rendez service.

Georges ne put se défendre davantage, il remplaça M. Delmont à une table de bouillotte: il y gagna d'abord considérablement, puis perdit, regagna, et reperdit enfin tant et si bien, qu'il se retira à deux heures du matin sans un sou. Comme il sortait, M. Delmont l'accosta:

—Eh bien! avez-vous eu du bonheur?

—Pas trop, j'ai perdu six louis.

—Vous êtes bien heureux, vraiment, j'en ai perdu cinquante.

Quand Georges fut rentré chez lui, il fit deux ou trois fois le tour de sa chambre; et avant de se coucher, il s'arrêta devant son secrétaire:

re, ouvrit un tiroir, considéra ce qu'il y restait d'argent; cent quatre-vingt francs, sur trois cents? Il le referma vivement, et se mit au lit de fort mauvaise humeur.

Le lendemain il fut réveillé par deux de ses amis qui entraient bruyamment dans sa chambre: l'un, nommé Charles, riche et étourdi, menait vie joyeuse toute l'année durant; l'autre, nommé Edmond, dans une position assez médiocre, épuisait son imagination, à combiner les moyens de se tenir au niveau de son opulent camarade.

—Mais qu'elle heure est-il donc, s'écria Georges, en se frottant les yeux.

—Dix heures au moins! répondit Charles; tu sais que nous déjeunerons ensemble?

—Bah! je l'avais oublié; mais je n'ai pas fait; et Georges retomba sur son oreiller.

—Ah! c'est comme ça reprennent les deux amis, et jetant ça et là les couvertures, l'un passa un bas, l'autre mit le gilet, puis la cravate, etc., en sorte que Georges se trouva plutôt vêtu, que réveillé.

On déjeûna sur le boulevard.

—Nous allons au bois, dit Edmond, pendant le repas.

—Comment au bois; je n'ai pas le temps aujourd'hui, répondit Georges.

—Mais tu perds la mémoire, s'écria Charles, il y a huit jours que c'est convenu; et de plus, tu sais encore que nous partons demain pour Ecouen.

—Ne compte pas sur moi, dit Georges, je ne puis m'absenter.

—Ah! Monsieur ne peut pas s'absenter; et

d'où vient que Monsieur a promis à Mme. ma mère, il y a huit jours, de se trouver à la fête du village; ce jour là, M. Georges soupirait poétiquement après les beautés de la campagne; une fête de village, s'écriait-il, oh! la délicieuse chose pour se reposer des soirées tumultueuses de la ville! Quel plaisir de danser sur l'herbe des champs, à l'ombre des tilleuls et des châènes; foin des parquets cirés et des bougies! L'éclat du soleil ou du clair de lune nous préteront leur incomparable et divine lumière.

Et quand on a accepté si gaillardement une invitation, mon très cher, on s'y rend ou on meurt. Demain, à sept heures, du matin, mon tilbury sera à la porte.

Après le déjeuner on prit des chevaux fins au manège habité et l'on fut à la promenade.

—Je parie les chevaux, le dîner et l'Opéra, s'écria Edmond, que j'arrive le premier à l'arc-de-triomphe.

—Jourez si vous voulez, dit Georges, je vais au pas; je ne veux pas me casser le cou.

Charles fixa son ami:—Décidément tu es malade, mais nous te guérirons, le dernier des trois paie!

Or partit; Georges arriva le dernier, et bon gré mal gré il fut l'amphytrion de la journée, paya les chevaux, paya le dîner, paya l'Opéra.

Le soir il regarda avec une certaine mélancolie le tiroir en question, il n'y restait plus que quatre-vingt francs.

des meilleures, il s'y trouvait charmante compagnie, et trois jours se passèrent comme un songe; promenades dans la campagne, visite au magnifique château de Montmorency, reste oublié de grandeurs évanouies, danses sur l'herbe des champs, à l'ombre des tilleuls et des châènes; foin des parquets cirés et des bougies! L'éclat du soleil ou du clair de lune nous préteront leur incomparable et divine lumière. Et quand on a accepté si gaillardement une invitation, mon très cher, on s'y rend ou on meurt. Demain, à sept heures, du matin, mon tilbury sera à la porte.

Après le déjeuner on prit des chevaux fins au manège habité et l'on fut à la promenade.

—Je parie les chevaux, le dîner et l'Opéra, s'écria Edmond, que j'arrive le premier à l'arc-de-triomphe.

—Jourez si vous voulez, dit Georges, je vais au pas; je ne veux pas me casser le cou.

Charles fixa son ami:—Décidément tu es malade, mais nous te guérirons, le dernier des trois paie!

Or partit; Georges arriva le dernier, et bon gré mal gré il fut l'amphytrion de la journée, paya les chevaux, paya le dîner, paya l'Opéra.

Le soir il regarda avec une certaine mélancolie le tiroir en question, il n'y restait plus que quatre-vingt francs.

n'aurait que de nuit. Revenu chez lui, il vit qu'il ne lui restait pour ainsi-dire rien de la somme destinée à Catherine: "Oh! le monde s'écria-t-il! réunion d'égoïstes où l'on ne pense qu'à rire, quand on pourrait sécher tant de larmes!" —A continuer.

Angleterre.

Il y a quelques jours, un pauvre curé de campagne, de France, parcourant les longues rues de Londres, et allant, avec le bâton de pèlerin à la main, frapper à toutes les portes qui ont la réputation de s'ouvrir à la charité, rencontra le jeune général Cabrera encore couché dans un modeste appartement. —Général, lui dit le pauvre curé, je sais la réputation de votre gloire militaire, mais je vous sais aussi très-religieux et très-charitable. Je viens vous demander l'aumône destinée à faire bâtir une petite église dans une petite commune de la France.—En ce moment, Monsieur l'abbé, répliqua le général, je serais incapable de vous donner une guinée, je ne possède absolument rien, pas même le modeste réduit où vous me trouvez. Beaucoup de ces riens si simples que vous voyez là ne sont pas ma propriété, mais le 29 je me marie à une héritière: dites ce jour-là une messe pour moi, et je vous promets de ne pas oublier votre église.

Le pauvre curé se retira confus, ivre de joie; le 29 il a dit sa messe, et le jour même il reçut la somme de 20,000 francs que lui envoyait le général espagnol.